

Médisup APES0, à retourner au : 16, rue de la Cerisaie - 75004 Paris



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. domicile : Portable :

E-mail :

Études antérieures :

- Année 2016-2017 classe suivie : établissement :
- Année 2017-2018 classe suivie : établissement :
- Année 2018-2019 classe suivie : établissement :

Études souhaitées :

- Médecine Odontologie Pharmacie Maïeutique

Choix le plus probable de Faculté de Portail Santé pour le concours 2020-2021 :

Ayant pris connaissance de l'organisation des cours de Médisup APES0,

je pré-inscris l'étudiant(e) nommé(e) ci-dessus en classe préparatoire annuelle APES0.

Je verse les frais de pré-inscription, soit 500 euros qui seront déduits du montant annuel de l'inscription.

Le représentant légal de l'étudiant :

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :

Conditions générales

Pour se pré-inscrire, il convient de retourner ce bulletin de pré-inscription, au secrétariat d'inscription situé au 16, rue de la Cerisaie – 75004 Paris

- Le bulletin de pré-inscription dûment rempli, daté et signé.
- 2 photos d'identité.
- Une photocopie des bulletins de première et de terminale disponibles.
- Un chèque d'acompte de 500 euros qui sera intégralement remboursé en cas d'échec au baccalauréat.
- Une lettre de motivation de l'étudiant concernant sa demande d'inscription à l'APESO (1500 caractères maximum).

Après acceptation du dossier de pré-inscription, un dossier d'inscription vous sera transmis. Il conviendra de le retourner complété après les résultats du baccalauréat.

Le règlement des frais de scolarité s'effectue par prélèvement en 10 échéances du 1^{er} septembre 2019 au 1^{er} juin 2020.

Le nombre de places étant limité, Médisup ne peut garantir toutes les inscriptions.

L'organisation des séances présentée dans la brochure est non contractuelle et sera librement adaptée par l'établissement en fonction des éventuelles évolutions des programmes. Le volume horaire global des séances sera conservé pour chaque semestre en cas de modification de l'offre pédagogique.

Conditions d'annulation

L'annulation est possible jusqu'au 15 février 2020 si elle est adressée par lettre recommandée et prend effet la semaine suivant la réception de celle-ci.

La somme remboursée est calculée au prorata des cours restant à effectuer, minorée d'une somme de 350 euros correspondant aux frais de dossier.

Passée cette date, aucune annulation ne pourra être prise en compte, quel qu'en soit le motif.

Le remboursement dégage Médisup de toute obligation d'enseignement.

SECRETARIAT D'INSCRIPTION

Médisup - APESO
Secrétariat d'inscription
16, rue de la Cerisaie - 75004 Paris
Téléphone : 01 48 04 90 50